



APPEL D'OFFRES POUR L'ATTRIBUTION DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

ANNEE 2009

Le 27 octobre 2007, le Conseil régional d'Ile-de-France a labellisé la thématique « Maladies Infectieuses, Parasitaires et Nosocomiales Emergentes » en tant que « Domaine d'Intérêt Majeur » (DIM). Les DIM visent à renforcer la lisibilité de la politique régionale et son caractère fédérateur en soutenant des programmes de recherche portant sur des thématiques ciblées. Coordonnés par une structure chef de file, l'Institut Pasteur pour ce DIM, ces programmes de recherche bénéficient d'un soutien intégré en investissement (équipements, programmes immobiliers) et fonctionnement (allocations de recherche doctorales et post-doctorales, congrès...).

Le DIM Maladies Infectieuses, Parasitaires et Nosocomiales Emergentes lance un appel d'offres pour l'organisation de manifestations scientifiques (colloques, congrès, ...).

Les dossiers sont éligibles si l'une des thématiques principales du congrès concerne **l'émergence** de nouvelles pathologies infectieuses ou la **ré-émergence** de maladies infectieuses connues. La notion d'émergence est à considérer de façon élargie. Ainsi, sont notamment concernés les manifestations traitant de la caractérisation de **nouveaux agents infectieux** à l'origine de pathologies humaines connues (émergence de connaissance) et de **problèmes émergents** intéressant la santé publique (infections nosocomiales, échappement à la vaccination, résistance aux anti-infectieux, zoonoses émergentes, ...).

Les manifestations doivent avoir lieu dans la région francilienne, entre le 1^{er} octobre 2009 et le 31 décembre 2010.

Objectifs de l'aide :

- Aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales, par le soutien aux manifestations scientifiques.

Bénéficiaires de l'aide :

- Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.
- Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif: grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres...

Critères d'éligibilité de la manifestation :

- Le financement alloué par la Région Ile de France n'est en aucun cas supérieur à 50% du budget total HT. Les sources possibles de co-financement doivent être identifiées pour que la demande soit auditionnée.
- La manifestation est organisée en partenariat avec un ou plusieurs laboratoires de recherche franciliens.
- Elle se déroule en Ile-de-France, dans la période d'éligibilité de l'appel concerné.
- La participation des jeunes chercheurs est favorisée.
- Un comité scientifique est constitué.

Nature et modalités d'intervention :

- Tous types de frais engagés pour la préparation et le déroulement de la manifestation (hors frais de personnel titulaire de la fonction publique).
- Les demandeurs sont invités à présenter le plan de financement total de l'opération dans lequel ils souhaitent intégrer l'apport demandé au Conseil Régional.

***Le dossier de candidature devra être rempli en ligne et soumis
électroniquement avant la date limite annoncée***

<http://dim.fontismedia.com/dim/>

Date limite de dépôt des dossiers : 13 mars 2009

Classement par le conseil scientifique du DIM fin avril 2009.

Réponse définitive à la date du vote du budget par le Conseil régional.